

Clermont-Ferrand, le 30 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le repas à 1 euro pour tous les étudiants déployé à partir du 4 mai 2026

À la suite de la décision du gouvernement de proposer un repas à tarif très social à tous les étudiants, le Crous Clermont Auvergne a mis en place une stratégie de mise en œuvre qui s'appliquera à compter du 4 mai. Cette stratégie repose sur un cadre national applicable à l'ensemble du territoire d'une part et sur une feuille de route du Crous Clermont Auvergne d'autre part.

À partir du 4 mai, un repas à 1 euro pour tous les étudiants

Le repas à 1 euro sera :

- Déployé dans l'ensemble des 10 restaurants universitaires du Crous Clermont Auvergne, sans exception ;
- Proposé à tous les étudiants : titulaires d'une carte d'étudiant, titulaires d'une carte d'étudiant des métiers (apprentis et alternants), doctorants et services civiques ; ils devront présenter un compte Izly actif pour justifier de leur statut ;
- Composé d'un plat principal et, au plus, deux périphériques (entrée, fromage, dessert, fruit...) ; les étudiants qui le souhaitent pourront prendre des suppléments à ce repas.
- Proposé une fois par service, afin de permettre à un maximum d'étudiants de bénéficier de la mesure le midi, et le soir (repas du soir à Dolet et à Montluçon, et aux Cézeaux à partir de septembre).

Un repas à 1 euro avec des produits de qualité cuisinés par les chefs Crous

L'enquête de satisfaction des Crous menée en novembre 2025 consacre une augmentation de la satisfaction exprimée par les étudiants. 80,8 % des répondants recommandent la restauration Crous en mettant notamment en avant l'équilibre des repas proposés et la qualité gustative. Dans le même temps, les Crous mènent une politique d'achat particulièrement volontariste sur les produits bio et de qualité ainsi que sur l'approvisionnement en France. Poursuivant son engagement ferme dans cette dynamique, le repas à 1 euro proposera des produits labellisés, bio et locaux, cuisinés "maison" par les chefs cuisiniers du Crous Clermont Auvergne.

Des agents supplémentaires en 2026

Chaque jour, 138 agents du Crous Clermont Auvergne font preuve de savoir-faire, d'investissement et de professionnalisme pour proposer une restauration étudiante de qualité. Avec les moyens supplémentaires accordés par la loi de finances 2026, le Crous Clermont Auvergne bénéficie d'une autorisation de recrutement de **16 emplois** équivalents temps plein supplémentaires. Ces renforts s'orienteront en priorité vers les sites présentant un risque plus important de saturation.

Des investissements urgents et une politique renforcée de sécurité

Face à d'éventuelles saturations des structures de restauration, la sécurité des personnels et des étudiants restera le fondement de la mise en œuvre de la généralisation du repas à 1 euro. Plusieurs leviers sont activés par le Crous Clermont Auvergne, selon les contraintes propres à chaque site :

- **300 000 €** supplémentaires, issus notamment de la loi de finances 2026 et des fonds propres de l'établissement, dédiés aux investissements d'urgence sur le matériel de restauration.
- Renforcement de la politique de maintenance du matériel.
- Organisation du « parcours » de la file d'attente et, selon les restaurants, mise en place de médiateurs pour fluidifier les passages et désamorcer les tensions.
- Accélération du passage en caisse en encourageant le paiement via l'application Izly (passage en caisse quatre fois plus rapide).

Une attention maintenue aux étudiants boursiers et précaires

Sur l'ensemble de l'année 2025, plus de 1 million de repas ont été servis dans les structures gérées par le Crous Clermont Auvergne, dont plus de la moitié au bénéfice des étudiants boursiers et précaires. Le Crous assurera un suivi attentif de l'évolution de la fréquentation de ses points de restauration.

De plus, les contraintes horaires des étudiants conduisent à observer un flux extrêmement tendu sur une seule heure de la plage méridienne : 30 % des passages en caisse s'effectuent entre 12h et 12h30 et 25 % sur la plage 12h30-13h00 en 2025. Le Crous poursuivra le dialogue avec les établissements d'enseignement supérieur pour favoriser une meilleure répartition de ce flux.

Contact presse :

Elodie DUBEC

elodie.dubec@crous-clermont.fr

06 75 49 24 96

En cas d'indisponibilité : 04 73 34 44 17